WORLD HEALTH ORGANIZATION
Regional Office for the Eastern Mediterranean
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE
Bureau régional de la Méditerranée orientale

منظمة الصحة العالمية
المكتب الإقليمي لشرق المتوسط

COMITÉ RÉGIONAL DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE

9 octobre 2013

Soixantième session
Mascate (Oman), 27-30 octobre 2013

RÉUNION TECHNIQUE

SYSTÈMES D'INFORMATION SANITAIRE : LE POINT SUR L'ÉLABORATION D'UNE LISTE D'INDICATEURS DE BASE

Objectifs de la session

Cette session vise à faire le point sur les progrès de l'élaboration d'une liste d'indicateurs de base pour le suivi de la situation sanitaire, des déterminants de la santé, des facteurs de risque et de la réponse du système de santé dans la Région.

La session porte sur les points suivants :

- l'intérêt d'élaborer une liste d'indicateurs de base dans le cadre de l'initiative pour le renforcement des systèmes d'information sanitaire ;
- la classification et l'utilisation de la liste, ainsi que l'articulation avec les autres cadres internationaux ;
- les difficultés et les lacunes en ce qui concerne les sources, l'analyse et la diffusion de données ;
- la nécessité de mettre en place des observatoires de la santé nationaux.

Contexte général et points de discussion

Les informations sanitaires et les données probantes fiables et communiquées en temps utile sont essentielles à la planification et à la prise de décision en santé publique, à la gestion sanitaire, à l'allocation des ressources, au suivi et à l'évaluation. Le suivi régulier des progrès et des performances du système de santé fait partie intégrante des efforts que chaque pays doit déployer pour atteindre la couverture sanitaire universelle. Pour cela, il faut que le système d'information sanitaire fonctionne bien. Ce système fournit des informations issues du secteur de la santé ou d'autres sources pertinentes, et transforme ces données en un puissant instrument pour l'élaboration de politiques et la prise de décision en matière de santé.[1] Dans l'idéal, il devrait réunir des informations des différents secteurs et des partenaires concernés afin que les utilisateurs des informations sanitaires aient accès à des données fiables, comparables, utilisables et compréhensibles.[2]

---

[1] Réseau de métrologie sanitaire, "Defining HIS - HMN Framework - Health Information Systems Knowledge Hub - The University of Queensland, Australia,", consulté le 13 février 2013, http://www.uq.edu.au/hishub/definition-of-health-information-systems

[2] Organisation mondiale de la Santé, Draft Toolkit on Monitoring Health Systems Strengthening, consulté le 13 février 2013, http://www.who.int/healthinfo/statistics/toolkit_hss/EN_PDF_Toolkit_HSS_InformationSystems.pdf

Dans le cadre des efforts régionaux visant à renforcer les systèmes d'information sanitaire nationaux et à harmoniser les cadres de suivi et d'évaluation régionaux et mondiaux, une liste d'indicateurs de base et optionnels est en cours d'élaboration, en étroite collaboration avec les pays. Les indicateurs ont été choisis à l'issue de réflexions sur la rigueur scientifique, la pertinence, l'utilité à la prise de décision, la réactivité au changement et la disponibilité des données. Les indicateurs de base doivent comporter des indices de référence et des cibles qui soient clairs, hautement pertinents et mesurables. La définition des cibles doit être basée sur des critères liés au degré d'aspiration et de faisabilité désiré. Les indicateurs de base sont répartis en trois catégories :

1. **Déterminants de la santé et risques**. Ces indicateurs concernent les expositions entraînant toute une série de conséquences au niveau communautaire. Ils comprennent des déterminants sociaux de la santé importants et les principaux facteurs de risque.
2. **Résultats en matière de santé.** Ces indicateurs couvrent un certain nombre de maladies et la mortalité par cause spécifique.
3. **Réponse du système de santé**. Ces indicateurs portent sur les apports financier et stratégique pour les soins, la lutte, la prévention, le traitement et la réadaptation, notamment en termes d'infrastructures et de ressources humaines. Ils permettent également d'évaluer les résultats des programmes, avec des informations précises sur l'accessibilité, la qualité, la préparation et la sécurité des services de santé.

L'élaboration d'une liste régionale d'indicateurs de base, incluant des indicateurs propres aux pays qui soulignent aussi les inégalités en matière de santé, nécessite des compétences analytiques solides pour le recueil, le regroupement, l'analyse et l'évaluation de la qualité des données, ainsi que pour leur diffusion à grande échelle afin qu'elles soient utilisées. Par conséquent, la mise en place d'une plateforme de diffusion contribuerait largement à fournir aux utilisateurs les informations nécessaires, ce qui inciterait alors les pays à communiquer en temps utile des données fiables. Pour ce faire, une base de données facile d'accès et mise à jour est nécessaire, qui rassemble des informations sanitaires et ayant trait à la santé sur le pays aux niveaux national et infranational.

La liste d'indicateurs a fait l'objet d'une première discussion lors de la réunion du Comité consultatif technique du Directeur régional, en avril 2013, puis lors de la réunion régionale des parties prenantes sur le renforcement des systèmes d'information sanitaire, en mai 2013. À l'issue de cette dernière réunion, les indicateurs de base proposés ont été examinés afin qu'ils concordent avec les priorités des programmes et des pays. La liste a ensuite été envoyée aux pays pour qu'ils apportent leur contribution et leurs commentaires.

Résultats attendus

Cette session doit permettre de recueillir des contributions pour les prochaines étapes de la mise en œuvre de l'initiative, et de débattre des manières de soutenir les pays afin qu'ils améliorent le recueil, l'analyse et l'évaluation de la qualité des données, ainsi que leur diffusion en vue d'une meilleure utilisation des données nationales. La liste complète des indicateurs fondamentaux et optionnels, une analyse des tendances relatives aux données existantes et des cartes interactives avec diagrammes seront envoyées sur CD-ROM, et sont également disponibles sur le site Web de l'Observatoire de la Santé du Bureau régional, à l'adresse suivante : http://rho.emro.who.int/rhodata/. Le registre des métadonnées des

indicateurs fera l’objet d’une présentation et d’une discussion afin de s'assurer que, pour chaque indicateur, la définition, les sources de données, la méthode de mesure ou d’estimation, la fréquence des notifications, les limites et les données manquantes soient uniformisées, et afin de pouvoir combler les lacunes majeures en termes de données.